

**Contact presse :**

CICOMMUNICATION

Delphine DECOURTY

Cécile BOYER

Tél. : +33(0) 1 47 23 90 48

[decourty@cicommunication.com](mailto:decourty@cicommunication.com)

## **FAST retenue par la Ville de Paris pour dématérialiser le contrôle de légalité**

**Paris, le 13 octobre 2008** – La Ville de Paris a choisi FAST, filiale du Groupe Caisse des Dépôts et leader de la dématérialisation des procédures administratives, pour gérer la télétransmission de l'ensemble de ses actes administratifs soumis au contrôle de légalité.

### **Un service exclusif**

Parmi 5 prestataires, FAST s'est distingué par sa qualité de réponse et sa capacité à accompagner la ville sur l'ensemble des problématiques de dématérialisation. Au-delà de ses compétences technologiques, FAST répond en tous points aux besoins de la ville de Paris en matière d'assistance technique, de conseil et de disponibilité.

### **Des volumes considérables**

Avec en moyenne, 1 conseil par mois, 400 délibérations par séance et 20 par jour, la Ville de Paris dépose à la préfecture, chaque année, plus de 40 000 actes, sous forme papier, afin de vérifier leur conformité juridique. Pour simplifier cette procédure, l'administration a souhaité mettre en place un tiers de télétransmission pour bénéficier d'une diffusion rapide et sécurisée avec une traçabilité des échanges.

La Ville de Paris renforce ainsi sa démarche éco-responsable en abandonnant l'impression de plusieurs dizaines de milliers de pages. De plus, les coûts liés à l'édition et à l'envoi des actes (frais postaux, frais d'édition) sont considérablement réduits.

### **Un projet complexe**

Pour s'adapter aux besoins spécifiques de la ville, FAST a conçu, très rapidement, une architecture technique capable de s'interfacer avec les nombreuses applications de la Ville de Paris, telles que RH21 pour la gestion du personnel, ODS pour les délibérations votées lors des conseils de Paris, EPM pour les passations de marchés ou encore « Lutèce » qui permet l'intégration à l'intranet de la ville de Paris.

## **À propos de CDC CEE**

Créée en 2006, CDC Confiance Electronique Européenne (CDC CEE) est une filiale à 100% de la Caisse des Dépôts et Consignations. Tiers de confiance, CDC CEE propose une offre de télétransmission sécurisée pour les documents à forte valeur administrative, juridique et financière.

L'offre FAST a été développée en étroite collaboration avec le secteur public et les professionnels de l'informatique dédiée aux collectivités locales (éditeurs de logiciels) pour faciliter la modernisation de l'administration et simplifier les démarches administratives.

Outre la dématérialisation du Contrôle de Légalité, de la Convocation des Elus et de la gestion des Prestations Sociales, CDC CEE propose également une offre de services en matière de Comptabilité Publique et expérimente plusieurs autres services dans les secteurs publics et privés. Les Services FAST sont utilisés par plus de 1 400 établissements publics et collectivités locales.

Le métier de CDC CEE s'inscrit dans l'une des quatre priorités de la Caisse des Dépôts, dans le cadre de son plan stratégique « Elan 2020 » : l'environnement et le développement durable.

Pour plus d'informations, consultez notre site : [www.efast.fr](http://www.efast.fr)